



## Etat des lieux de sortie par huissier

Par **beber971**, le **15/06/2009** à **00:55**

Bonjour,rnrnJ'ai donné mon préavis à ma propriétaire il y a trois mois, et aujourd'hui je viens de recevoir de la part d'un huissier, une convocation à l'état des lieux pour le 30 de ce mois.rnJe voudrais savoir si je peux refuser cet état des lieux, étant donné qu'il y a eu seulement un état des lieux contradictoire entre la propriétaire et moi.rnD'autre part le portail électrique est en panne depuis 3 mois, est ce que la propriétaire qui refuse de le faire réparer, peut demander à l'huissier de le signaler sur l'EDL, afin de me faire payer la réparation.rnrnMerci d'avance pour vos réponses.